

Le CIEM

Collectif Interassociatif Enfance et Media

Le tour de force de la commission Copé : Une TV publique sans jeunesse !

COMMUNIQUE

Le CIEM, Collectif Interassociatif Enfance et Médias, qui revendique sa place dans un dialogue constructif entre les pouvoirs publics, les acteurs des médias, et la société civile, demande une cohérence dans les actions publiques et les réformes en cours relatives aux enfants et aux adolescents.

Plusieurs réformes annoncées concernent les jeunes et les médias : lutte contre la pédopornographie sur Internet, renforcement de la prévention et de l'éducation à l'Internet, lutte contre l'obésité, lutte contre les effets délétères de la télévision sur les bébés.

Mais dans le rapport de la Commission Copé aucune mesure positive favorisant la construction ou le renforcement d'un espace médiatique pour les jeunes si essentiel dans notre société numérique ! Comme si les enfants et les adolescents représentaient surtout un problème pour une société vieillissante, mais restaient les grands oubliés des politiques culturelles !

Le ministère de la Santé préconise la suppression de la publicité dans les émissions jeunesse, diffusées donc le matin, pour lutter contre son impact sur l'obésité. La commission Copé envisage la suppression de la publicité dans toutes les émissions diffusées après 20h ! Or, des programmes jeunesse sans publicité sur les chaînes publiques, voire la création d'une chaîne entière dédiée à la jeunesse et sans publicité pouvaient permettre de répondre de façon adéquate à ce problème, à condition d'assurer aux chaînes publiques un financement solide. Pourquoi le lien n'a-t-il pas été fait entre ces deux politiques ?

Les chaînes publiques n'offrent plus depuis septembre 2006, comme le CSA le soulignait récemment, de programmes jeunesse ni le mercredi après midi ni le reste de la semaine en fin d'après midi. Elles ne proposent pas non plus de magazine d'information pour les jeunes, ni d'émission d'éducation aux médias, malgré les demandes unanimes des associations éducatives. Le rapport Copé n'envisage pas d'y remédier. Aucune proposition précise sur les programmes jeunesse, et parmi les chaînes de complément envisagées par le rapport Copé, qui seraient disponibles sur internet, aucun projet de chaîne dédiée pour les enfants et les adolescents. Tout le contraire de la politique menée en Grande Bretagne et en Allemagne !

Le souci de l'enfance ne doit pas se résumer à la protection des risques. Certes, celle-ci doit être assumée complètement : les pouvoirs publics et les opérateurs ne doivent pas laisser les bébés menacés de déstructuration psychique, ni les jeunes

seuls face à des sites violents ou pornographiques. Mais par ailleurs, les enfants et les adolescents doivent pouvoir trouver dans les médias publics une source d'enrichissement : développer leur imagination, acquérir des connaissances, découvrir le monde. Une telle ambition permettra aussi à l'industrie audiovisuelle française de rester dans la course de la qualité et de l'innovation. Cela a un coût, mais les Français y tiennent.

Vous trouverez ci-joint un premier document de réflexion du CIEM

Contacts :

Sophie Jehel : 06 12 55 63 82 / Christian Gautellier, 06 89 86 11 18

Association des ITEP et de leurs réseaux (AIRE); Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre Nationale (APEL); Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA); Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC); Confédération Syndicale des Familles (CSF); Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE); Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL); Familles de France; les Familles Rurales; les Scouts de France; Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP); Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE); Fédération des Syndicats Généraux de l'Education et de la Recherche Publique (SGEN-CFDT); les Francas; La Ligue de l'Enseignement ; Les Pieds dans le Paf ; Syndicat des Enseignants (SE-UNSA); Syndicat National des Enseignants du second degré (SNES); Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et Professeurs d'Enseignement Général de collèges (SNUIPP/FSU); Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (U.N.A.A.P.E); Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).